

# **ANNEXES**

## Engagement de confidentialité des mandataires et/ou consultants

---

---

---

---

(ci-après appelé(e) « MANDATAIRE » ou « CONSULTANT »)

### PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Code municipal (L.R.Q. c. C-27.1) et du Règlement de gestion contractuelle en vigueur au sein de la municipalité, cette dernière doit, dans le cadre de l'élaboration, le processus d'attribution et la gestion des contrats qu'elle octroie ou conclut, garder certaines informations confidentielles;

CONSIDÉRANT QU'en date du ., un contrat de service (ou autre type de contrat) est intervenu entre la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud et le MANDATAIRE ou CONSULTANT en vue de rédiger des documents d'appel d'offres et de l'assister dans le cadre de ce processus (ou autre type de mandat) ;

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre de son contrat exécuté pour le compte de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, le MANDATAIRE ou CONSULTANT est susceptible d'avoir accès, de prendre connaissance, d'utiliser et de créer divers éléments d'information de nature confidentielle et pour lesquels la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud doit en conserver le caractère confidentiel en vertu de la loi ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud accepte de divulguer divers éléments d'information de nature confidentielle au MANDATAIRE ou CONSULTANT, et le MANDATAIRE ou CONSULTANT accepte d'avoir accès, de prendre connaissance, d'utiliser et de créer divers éléments d'information de nature confidentielle, conformément aux modalités prévues dans le présent engagement (ci-après appelé « le présent Engagement ») ;

CONSIDÉRANT QUE le MANDATAIRE ou CONSULTANT désire confirmer son engagement par écrit ;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE, LE MANDATAIRE OU CONSULTANT CONVIENT DE CE QUI SUIT :

### 1. PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent engagement.

## 2. OBJET

### 2.1 Divulgence de l'information confidentielle

Lorsque requis par les exigences découlant du contrat confié, mais toujours à son entière discrétion, la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud convient de divulguer au MANDATAIRE OU CONSULTANT divers éléments d'information de nature confidentielle qui appartiennent à la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud façon exclusive ou sont inhérentes au contrat confié ou lui sont confié dans le cadre d'un processus d'appel d'offres (ci-après collectivement appelés « les éléments d'information confidentielle » ou « l'information confidentielle ») conformément aux modalités prévues dans le présent engagement.

### 2.2 Traitement de l'information confidentielle

Étant susceptible d'avoir accès, de prendre connaissance, d'utiliser et de créer divers éléments d'information confidentielle dans le cadre de son contrat avec la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, le MANDATAIRE OU CONSULTANT convient de traiter cette information confidentielle conformément aux modalités prévues dans le présent engagement.

## 3. CONSIDÉRATION

### 3.1 Obligation de confidentialité

Pour bonne et valable considération, dont notamment le maintien de son contrat, le paiement de la rémunération découlant de l'exécution de son contrat ainsi que les autres avantages pouvant découler de ce contrat, le MANDATAIRE OU CONSULTANT s'engage et s'oblige envers la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud à :

- a) Garder secrète et ne pas divulguer l'information confidentielle ;
- b) Prendre et mettre en œuvre toutes les mesures appropriées pour conserver le caractère secret de l'information confidentielle ;
- c) Ne pas divulguer, communiquer, transmettre, exploiter, utiliser ou autrement faire usage, pour son propre compte ou pour autrui, de l'information confidentielle, en tout ou en partie, autrement que dans le cadre du présent engagement et pour les fins qui y sont mentionnées ; et
- d) Respecter toutes les dispositions applicables du présent engagement.

### 3.2 Durée de l'obligation de confidentialité

L'obligation de confidentialité du MANDATAIRE OU CONSULTANT demeure en vigueur :

- a) pendant toute la durée du contrat confié par la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud;
- b) pendant une durée illimitée suivant la fin du contrat confié par la Municipalité de Saint Barnabé-Sud, en ce qui concerne toute information confidentielle relative au mandat confié ou au processus d'appel d'offres ou toute autre information devant être protégée et non divulguée par la

Municipalité de Saint-Barnabé-Sud en vertu des lois applicables à cette dernière en cette matière ainsi qu'en vertu de son règlement de gestion contractuelle.

### 3.3 Remise des éléments d'information confidentielle

À la fin du contrat confié, le MANDATAIRE OU CONSULTANT s'engage et s'oblige envers la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud à :

- a) remettre à sa demande à la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, à l'hôtel de ville de la de cette dernière ou à tout autre endroit désigné par un représentant autorisé de ladite municipalité, tous les éléments d'information confidentielle en sa possession; et
- b) dans ce contexte, ne conserver aucune reproduction (copie, photocopie, brouillon, résumé ou autre), totale ou partielle, sur quelque support que ce soit, de tout ou partie des éléments d'information confidentielle à moins que ces informations doivent être préservées en conformité avec une loi, une norme ou un code de déontologie que doit respecter le MANDATAIRE OU CONSULTANT.

### 4. SANCTIONS EN CAS DE NON-RESPECT DE LA PRÉSENTE ENTENTE

S'il ne respecte pas l'une ou plusieurs des dispositions du présent engagement, en tout ou en partie, le MANDATAIRE ou CONSULTANT est passible de l'une ou plusieurs des sanctions suivantes, en plus de celles prévues par la loi et sans préjudice à tout autre droit ou recours de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud :

- a) annulation des droits d'accès aux éléments d'information confidentielle concernés par le présent engagement et aux équipements les contenant;
- b) résiliation du contrat conclu avec la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud;
- c) retrait du nom du MANDATAIRE ou CONSULTANT du fichier des fournisseurs de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud;
- d) imposition d'une pénalité monétaire de 5 000 \$ exigible à partir du moment où la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud a appris le non-respect du présent engagement.

### 5. ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ENGAGEMENT

Le présent engagement entre en vigueur dès la conclusion du contrat visant la rédaction des documents d'appel d'offres et/ou l'assistance à la Municipalité de Saint Barnabé-Sud dans le cadre de ce processus (ou autre type de mandat) entre la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud et le MANDATAIRE OU CONSULTANT.

Dans le cas où cette date est postérieure à la signature du présent engagement, cette dernière entre en vigueur dès sa signature.

En foi de quoi, j'ai signé, en deux exemplaires, ce     ième jour de

---

Signature

---

(Nom et fonction du signataire)

## Déclaration du membre de comité de sélection

Je soussigné, \_\_\_\_\_ membre du comité de sélection dûment nommé à cette charge par la direction générale de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud (ci-après la « MUNICIPALITÉ ») :

pour :


(nom et numéro de l'appel d'offres et nom de la MUNICIPALITÉ)

en vue de procéder à l'évaluation qualitative des soumissions dans le cadre de l'appel d'offres précédemment mentionné (ci-après l'« appel d'offres ») déclare ce qui suit et certifie que ces déclarations sont vraies et complètes à tous les égards :

- 1) Je m'engage, dans l'exercice de la charge qui m'a été confiée de juger les offres présentées par les soumissionnaires sans partialité, faveur ou considération, selon l'éthique ;
- 2) Je m'engage également à procéder à l'analyse individuelle de la qualité de chacune des soumissions conformes reçues, et ce, avant l'évaluation en comité de sélection ;
- 3) Je m'engage à ne divulguer en aucun cas le mandat qui m'a été confié par la MUNICIPALITÉ et à garder le secret des délibérations effectuées en comité ;
- 4) Je déclare que je vais prendre toutes les précautions appropriées pour éviter de me placer dans une situation de conflit d'intérêts réelle ou potentielle et de n'avoir aucun intérêt direct ou indirect dans l'appel d'offres, à défaut, je m'engage formellement à dénoncer immédiatement mon intérêt et à mettre fin à mon mandat ;
- 5) Je déclare que je ne suis pas en situation de conflit d'intérêts réelle ou potentielle ;
- 6) J'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration.

En foi de quoi, j'ai signé ce \_\_\_\_\_ ième jour de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
(Nom et fonction du signataire)

## Déclaration du secrétaire de comité

Je soussigné, \_\_\_\_\_ secrétaire du comité de sélection dûment nommé à cette charge par le conseil municipal de la Municipalité de Saint Barnabé Sud (ci-après la « MUNICIPALITÉ »):

pour :


(nom et numéro de l'appel d'offres et nom de la MUNICIPALITÉ)

en vue d'assister tel que défini dans le Règlement de gestion contractuelle de la MUNICIPALITÉ, le comité de sélection dans l'exercice des tâches qui lui sont dévolues en vertu du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1) et du Règlement de gestion contractuelle de la MUNICIPALITÉ à l'évaluation qualitative des soumissions dans le cadre de l'appel d'offres précédemment mentionné (ci-après l'« appel d'offres ») :

déclare ce qui suit et certifie que ces déclarations sont vraies et complètes à tous les égards.

- 1) Je m'engage à ne divulguer en aucun cas le mandat qui m'a été confié par la MUNICIPALITÉ et à garder le secret des délibérations effectuées en comité ;
- 2) Je déclare que je vais prendre toutes les précautions appropriées pour éviter de me placer dans une situation de conflit d'intérêts réelle ou potentielle et de n'avoir aucun intérêt direct ou indirect dans l'appel d'offres, à défaut, je m'engage formellement à dénoncer immédiatement mon intérêt et à mettre fin à mon mandat ;
- 3) J'ai réitéré aux membres du présent comité de sélection l'importance de déclarer toute situation de conflit d'intérêts réelle ou potentielle et ils m'ont tous répondu ne pas être dans une telle situation ;
- 4) J'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration.

En foi de quoi, j'ai signé ce \_\_\_\_\_ ième jour de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
(Nom et fonction du signataire)

## Déclaration d'intérêt de l'employé et du dirigeant

Je soussigné, \_\_\_\_\_, en ma qualité de

\_\_\_\_\_ (indiquer le poste occupé au sein de la Municipalité)

de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, déclare ce qui suit et certifie que ces déclarations sont vraies et complètes à tous les égards.

1. Je fais la présente déclaration en raison de mes fonctions qui font en sorte que je suis susceptible de participer au déroulement et/ou à la préparation nécessaire d'un processus d'appel d'offres ou à l'octroi d'un contrat de gré à gré pour la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud ;
2. Je sais que je peux faire l'objet de sanctions en vertu du Règlement de gestion contractuelle si les déclarations contenues à la présente déclaration ne sont pas vraies ou complètes à tous les égards ;
3. Je m'engage à faire preuve d'une discrétion absolue et conserver la confidentialité des informations portées à ma connaissance dans le cadre de tout processus d'appel d'offres ou d'octroi de contrat, et ce, même avant ou après lesdits processus ;
4. Je m'engage également à m'abstenir en tout temps de divulguer le nom des soumissionnaires potentiels ou avérés tant que lesdites soumissions n'ont pas été ouvertes ;
5. Je m'engage, dans le cadre de tout processus d'appel d'offres ou d'octroi de contrat, et ce, même avant ou après lesdits processus, à ne jamais commettre, en toute connaissance de cause, des actes ou omissions ayant pour effet de favoriser un fournisseur ou un soumissionnaire en particulier notamment lors de la rédaction de documents d'appel d'offres ;
6. Je déclare (cocher l'une ou l'autre des déclarations suivantes) :
  - (a) Que ma participation à un processus d'appel d'offres ou à l'octroi de contrat pour la Municipalité n'a pas pour effet de créer une potentielle situation de conflit d'intérêts ;
  - (b) Que ma participation à un processus d'appel d'offres ou à l'octroi du contrat pour la Municipalité est susceptible de créer les situations de conflit d'intérêts suivantes :

Description du conflit d'intérêts potentiel à la date de la signature de la présente :

---

---

---

---

7. Je m'engage à déclarer, sans délai, tout changement ayant pour effet de créer une situation de conflit d'intérêts réelle ou potentielle suite à la signature de la présente ;
8. J'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration.

En foi de quoi, j'ai signé ce      ième jour de

---

Signature

---

(Nom et fonction du signataire)



6. Le soumissionnaire déclare que ni lui, ni aucun employé ou sous-traitant qu'il associe à la mise en œuvre de sa soumission, n'a été déclaré, dans les cinq (5) dernières années, coupable de collusion, de manœuvre frauduleuse ou autres actes de même nature ou tenu responsable de tels actes, à l'occasion d'un appel d'offres ou d'un contrat, par une décision finale d'un tribunal, d'un organisme ou d'une personne exerçant des fonctions judiciaires ou quasi judiciaires ;
7. Le soumissionnaire déclare qu'il a établi la présente soumission sans collusion et sans avoir communiqué ou établi d'entente ou d'arrangement avec un concurrent ;
8. Sans limiter la généralité de ce qui précède aux alinéas 5(a) ou (b), le soumissionnaire déclare qu'il n'a pas eu de communication, d'entente ou d'arrangement avec un concurrent relativement :
  - a) aux prix;
  - b) aux méthodes, aux facteurs ou aux formules pour établir les prix;
  - c) à la décision de présenter ou de ne pas présenter une soumission;
  - d) à la présentation d'une soumission qui ne répond pas aux spécifications de l'appel d'offres;
9. En fait, il n'y a pas eu de communication, d'entente ou d'arrangement avec un concurrent en ce qui concerne les détails liés à la qualité, à la quantité, aux spécifications ou à la livraison des biens ou des services visés par le présent appel d'offres, sauf ceux qui ont été spécifiquement autorisés par la Municipalité ;
10. Les modalités de la soumission ci-jointe n'ont pas été et ne seront pas divulguées par le soumissionnaire, directement ou indirectement, à un concurrent avant la première des dates suivantes, soit l'heure de l'ouverture officielle des soumissions, soit lors de l'octroi du contrat ;
11. Le soumissionnaire déclare qu'il n'y a pas eu d'activités de lobbyismes préalablement au présent appel d'offres qui ont été exercées auprès des titulaires de charges publiques de la Municipalité qui contreviennent aux dispositions de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme (L.R.Q., c. T-11.011) ;
12. J'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration.

En foi de quoi, j'ai signé ce \_\_\_\_\_ ième jour de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
(Nom et fonction du signataire)

Assermenté devant moi, à \_\_\_\_\_  
Ce \_\_\_\_\_ ième jour de \_\_\_\_\_ Commissaire à l'assermentation

## Déclaration du soumissionnaire

Je, \_\_\_\_\_, soussigné en présentant la soumission ou offre ci-jointe (ci-après la « soumission ») à la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud (ci-après appelée « la Municipalité »), pour

\_\_\_\_\_  
(Nom et numéro de l'appel d'offres)

déclare ce qui suit et certifie que ces déclarations sont vraies et complètes à tous les égards.

Je déclare au nom de \_\_\_\_\_ que :  
(Nom du soumissionnaire ci-après appelé le « soumissionnaire »)

1. Je sais que la soumission ci-jointe sera rejetée si les déclarations contenues à la présente déclaration ne sont pas vraies ou complètes à tous les égards ;
2. Je sais également que si j'ai fait défaut de respecter la loi et que ce non-respect est relié à des événements en lien avec le contrat et qu'il est découvert par la Municipalité après l'attribution dudit contrat, la Municipalité pourra résilier le contrat et entreprendre tout recours qu'elle jugera approprié ;
3. Je suis autorisé(e) par le soumissionnaire à signer la présente attestation et à présenter, en son nom, la soumission qui y est jointe. Toutes les personnes dont les noms apparaissent sur la soumission ci-jointe ont été autorisées par le soumissionnaire à fixer les modalités qui y sont prévues et à signer la soumission en son nom ;
4. Aux fins de la présente attestation et de la soumission ci-jointe, je comprends que le mot « concurrent » s'entend de tout organisme ou toute personne, physique ou morale, autre que le soumissionnaire, affilié ou non au soumissionnaire :
  - a) qui a été invité (par invitation écrite ou par avis public) par l'appel d'offres à présenter une soumission;
  - b) qui pourrait éventuellement présenter une soumission suite à l'appel d'offres;
5. Le soumissionnaire déclare que ni lui, ni aucun collaborateur ou employé n'a tenté de communiquer avec un membre du comité de sélection, dans le but de l'influencer ou d'obtenir des renseignements relativement à l'appel d'offres ;